

# ECHO OUEST

P É N I T E N T I A I R E

Le magazine d'informations de l'Union Régionale UFAP UNSA Justice

1<sup>er</sup> semestre 2022

N° 58

## Congrès National UFAP UNSA JUSTICE

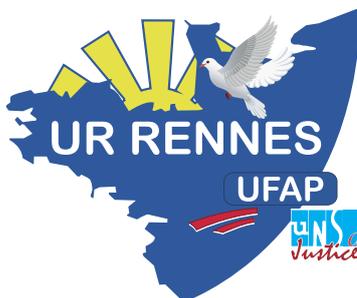
du 10 au 12 mai 2022



UNION RÉGIONALE UFAP-UNSA Justice - Premier syndicat de la DISP de Rennes

## SOMMAIRE

- **CONGRÈS NATIONAL**  
UFAP UNSA JUSTICE -  
Du 10 au 12 mai 2022 p.4
- **FORMATION SYNDICALE**  
Recours au Tribunal Administratif p.5
- **DÉPLACEMENTS**  
- Déplacements en Région p.7  
- Visite du Centre de détention  
de Val de Reuil.. p.8  
- Visite sur la Maison d'Arrêt  
de Caen p.9
- **CONFÉRENCE DE PRESSE**  
Pour l'UFAP UNSa JUSTICE,  
la Chancellerie doit prévoir  
des moyens humains nécessaires  
au bon fonctionnement  
du futur CP CAEN IFS p.10
- **DI RENNES**  
Coupure d'eau de 8H00 à 17H00...  
Et ALORS ??? Il est où  
le problème ??? p.12
- **EPM ORVAULT**  
Agressions et insécurité p.13
- **CPH RENNES/VEZIN**  
TRAHISON !!! p.14
- **CPF DE RENNES**  
Il y a 20 ans, le jeudi 2 mai 2002,  
la pire attaque contre  
une surveillante avait lieu... p.15
- **MA ANGERS**  
Situation des Personnels  
Administratifs p.16
- **CD ARGENTAN**  
LETRE OUVERTE p.17
- **CP LE HAVRE**  
L'effectif des surveillants  
fond comme neige au soleil !! p.18
- **MA ANGERS**  
DANGER, partout !!  
SÉCURITÉ nulle part !!! p.20
- **CP NANTES**  
Incidents en établissement p.21
- **CP ALENÇON - CONDE SUR SARTHE**  
Remise dans le contexte p.22
- **CD ARGENTAN**  
Centre de Détention d'Argentan p.23



## Edito

**Bruno BRASME**  
Secrétaire Régional UR UFAP RENNES

### Discours du Congrès National UR RENNES (extraits)

**T**out d'abord je tiens à remercier l'UR OCCITANIE pour l'organisation et l'accueil de ce CONGRES 2022.

Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, je suis Bruno BRASME, surveillant brigadier au centre pénitentiaire de Caen et nouveau secrétaire général de l'Union Régionale de RENNES.

Depuis notre congrès régional du 14 octobre 2021, je suis fier d'être à la tête d'une nouvelle équipe constituée de piliers et de nouveaux militants. Ensemble, nous ferons tout notre possible pour que l'UFAP UNSa Justice demeure la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale sur la région pénitentiaire du Grand Ouest. Oui, Philippe et Daniel, je m'adresse à vous et nous ferons le maximum pour continuer l'excellent travail que vous avez effectué durant plusieurs décennies (30 ans).

Au nom de ma région, je tiens à remercier Jean-François et toute son équipe pour le travail accompli et saluer leur investissement. L'Union Régionale de Rennes votera positivement le rapport d'activités présenté.

...Ce nouveau chapitre, c'est sans aucune réserve que nous l'écrivons avec toi !!  
Manu Chambaud.

Notre soutien t'a été donné par mon prédécesseur Philippe DEVIQUE lorsque tu nous as fait l'honneur de venir représenter la FD lors de notre dernier congrès régional. Sache, Manu, que nous validons sans aucune réserve cette décision.

L'UR de RENNES prendra toute sa part pour aider la nouvelle équipe qui sortira des urnes dans quelques heures.

Concernant les corps communs, vous savez que vous pouvez faire confiance à Jean-Marc BERTRAND qui, avec sa complice de toujours Simonne HARNISCH... ont su par leur engagement et leur détermination porter très haut nos couleurs sur la région de Rennes et au-delà.

Notre objectif commun prioritaire, dès demain, est de bosser tous ensemble pour gagner les élections professionnelles de décembre 2022.

Ces élections peuvent présenter un danger en raison du vote électronique mais c'est à nous de faire en sorte de mobiliser les collègues afin qu'ils s'approprient ce nouveau mode de vote. Le résultat de ce scrutin viendra, ou pas, nous marginaliser dans un contexte social où les attaques de ces dernières années envers les syndi-

### UFAP UNSA Justice

35 rue du Général Moulin  
BP6257 - 14065 CAEN cedex 4  
Tél. : 02 31 54 52 36  
E-mail : ur.rennes@ufap.fr



Echos Ouest Pénitentiaire

### Responsable de rédaction

#### et rédaction :

JM. BERTRAND - Permanent UR,

#### Responsable de publication :

B. BRASME, Secrétaire Régional

#### Création & Impression :

TACTIC IMPRESSIONS - 01 39 86 19 08

calistes ont été dévastatrices :

- Fin des CAP de mobilités, d'avancement et de promotions (TA et LA)
- Restriction de nos droits syndicaux
- Mépris du dialogue social

Et cette liste n'est pas exhaustive.

Le vote électronique annoncé pour décembre prochain risque de faire chuter le pourcentage de participation et de valider l'idée de certains de nos gouvernants pensant que les syndicats ne représentent plus les salariés.

Ecartés des instances, élus par un faible taux...la boucle est bouclée pour nous tuer.

Et cela dans un contexte où l'individualisme nous mine nos militants et où l'information ne circule pas ou très mal....

Que restera-t-il du syndicalisme d'hier quand bien même les grandes confédérations acquiescent ??

Je ne peux croire à une fatalité et je veux croire que notre UFAP saura relever les nouveaux défis.

Nous ne pouvons rester dans l'obscurantisme syndical dans laquelle Fo justice nous a plongé.

Après tant d'années, c'est la première fois qu'un syndicat valide une réforme statutaire qui fait régresser le statut des agents. Et le comble, c'est que beaucoup d'agents ont cru à un progrès.

Dès demain, attaquons-nous aux élections professionnelles, tant la tâche qui nous attend est importante dans le contexte que je viens de vous exposer, mais battons-nous, TOUS ENSEMBLE et j'insiste, TOUS ENSEMBLE, avec nos armes.

***Allez UFAP...vive l'UFAP !!!!!***

**Bruno BRASME**



## CONGRÈS NATIONAL UFAP UNSA JUSTICE - Du 10 au 12 mai 2022



**Manu Chambaud** - Secrétaire Général UFAP UNSA Justice



**Bruno Brasme**  
Secrétaire Régional  
UR UFAP UNSA Justice



**Nolwen Dugue**  
Secrétaire Nationale



**Jean-Marc Bertrand**  
Secrétaire National PA



## FORMATION

# Formation Syndicale Recours au Tribunal Administratif



Une formation Tribunal Administratif s'est déroulée les 8 et 9 février 2022 dans les locaux de l'UNSA UD 14, les participants tous de l'UNSA, venaient de différents versants de la fonction publique. Nous avons été très bien accueillis par les membres présents de l'UD UNSA 14, puis Annick, la formatrice, nous a présenté le programme des deux jours de formations.

Le but de cette formation était de mieux appréhender le déroulement de la procédure en recours administratif, en une présentation simple et synthétique. Durant ces deux jours la formatrice nous a expliqué quels sont les différents organes qui peuvent être sollicités afin de faire valoir les droits des agents, la procédure partant de l'acte pouvant être attaqué et pourquoi il doit être ou pas contesté. Cette formation pleine d'informations et d'enseignements a permis de mieux comprendre ce qu'est un recours au tribunal administratif et surtout quand le mettre en œuvre et aussi la conduite à tenir vis-à-vis de nos dirigeants. Ça été également un temps d'échanges très intéressants où une bonne interactivité a existé pendant ces deux jours.

L'UFAP UNSa justice UR de RENNES tient à remercier Annick Miliani formatrice CEFU pour l'animation et la bonne humeur qu'elle a su entretenir durant ces deux jours, merci également à l'UNSA UD 14 pour son accueil et enfin, merci aux participants venant de divers horizons, pour la qualité des échanges qui a permis de vivre un moment fort appréciable.

### Ci-dessous LE MODUS OPERANDI POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER RECOURS

- 1 - Rédiger le recours (vous pouvez contacter l'UR, elle a des exemples si nécessaire)
- 2 - Signer le recours
- 3 - Numéroter les documents à joindre en annexe en relation avec le numéro attribué dans le recours
- 4 - Faire 3 copies de l'ensemble des documents
- 5 - Faire 3 dossiers identiques dans des sous chemises (2 pour le Tribunal et 1 pour vos archives personnelles)
- 6 - Réunir les 3 exemplaires dans une chemise
- 6 - Envoyer en recommandé ou déposer directement au Tribunal.

Voilà, le travail est terminé.

### Que va t'il se passer ensuite ?

L'agent va recevoir un document du tribunal qui atteste la réception et dans ce courrier de retour, un code personnel sera communiqué afin que l'agent puisse suivre l'évolution de son dossier par Internet sur le site sagace.

**Yann HERVE**  
Secrétaire Régional Adjoint  
UR RENNES





**AVANTAGES ADHÉRENTS**  
pour vos loisirs et votre quotidien



**Découvrez  
le nouvel espace  
de l'ASCAP**

**et profitez  
d'un maximum  
de services  
et d'avantages  
pour toute la famille !!**



[www.ascap-cse.fr](http://www.ascap-cse.fr)

[ascap@ufap.fr](mailto:ascap@ufap.fr)



## DÉPLACEMENTS

# Déplacements en Région



## DÉPLACEMENTS

# Visite du Centre de détention de Val de Reuil..

**Lundi 23 mai 2022, les membres du bureau local ont accueilli la délégation de l'UR UFAP UNSa JUSTICE de RENNES (le SGR et le SGRA).**

**Durant toute cette journée, nous sommes allés à la rencontre des différentes catégories de Personnels et nous pouvons mettre en avant, l'excellent accueil que toutes et tous nous ont réservé. Encore un Grand Merci.**

Les membres de la délégation de l'UR n'en diront pas autant du CE, qui n'a pas souhaité nous rencontrer, alors qu'il était quand même présent sur la structure durant toute la durée de notre visite !!! Ce qui prouve le peu de considération envers les élus des Personnels et donc, des Personnels !!! **Dont acte.**

*Alors même que nos gouvernants prônent le dialogue social, nous en sommes malheureusement loin au CD de Val de Reuil !!!*

Quoiqu'il en soit, dès notre entrée dans l'établissement, quelle ne fut pas notre surprise de constater les conditions de travail dans lesquelles exercent les Agents de la P1. A peine être entré à l'intérieur de ce poste, vous n'avez qu'une seule envie : en ressortir en courant !!!

Un vitrage sur lequel les agents doivent y placer des calendriers et autres car le soleil réverbère sur l'écran de contrôle du bagage X, un bureau dont les tiroirs tiennent on ne sait comment, des infiltrations au plafond, un téléphone filaire qui semble -t-il ne peut être changé. En conclusion, des conditions de travail, indignes de ce nom. **Belle image pour un "établissement recevant du public".**

Des personnels du CEA nous ont aussi interpellé sur la "fusion de grilles" dernièrement obtenue par le couple FO/DAP.... Malheureusement et tout comme eux, nous n'avons pu que faire "le constat catastrophique" que nous connaissons tous !!! Et comme nous le dira un personnel du CEA : "le seul bénéfice pour moi, c'est une augmentation de 4€".

Et que dire du PCI, pourtant Poste Centralisateur d'Informations ? C'est une catastrophe !! Comment est-il possible de travailler dans de telles conditions et jouer avec la sécurité tant des Personnels que de la structure quand **47 caméras**

sont absentes des écrans de contrôle ??? Des API qui fonctionnent une fois sur deux, du câblage à même le sol etc ...

Que dire aussi des postes "distributeurs" dépourvus de sanitaires et sans aucun point d'eau à l'intérieur. **Sur ce sujet, l'UR n'est pas restée les bras croisés !!!**

Le summum reste l'état des fauteuils des miradors, si l'on peut appeler cela des miradors.

Ces sièges, ces tabourets, on ne sait d'ailleurs pas comment les nommer avec pour certains, des tiges de fer qui traversent les assises. Au mirador 3, absence de crémone sur une fenêtre, une prise électrique dépourvue de boîtier, aucun film teint sur les vitres ce qui aveugle les agents par temps ensoleillé...etc....

**Une HONTE !!! un manque total de respect pour les Personnels**

Côté PT, ce n'est pas très réjouissant. En effet, les Collègues techniques se retrouvent à n'être plus qu'à 5,5 ETP pour 11 à la base. Pas étonnant qu'ils croulent sous les travaux...

Ce sont des Personnels à bout de souffle avec qui nous avons discutés et qui font pourtant tout leur possible pour que cette structure fonctionne le mieux possible.

**Il n'y a pas un service où nous sommes passés et que le caractère oppressant de ce "management local" n'a pas été mis en avant. Dans certains services, les risques psychosociaux sont à leur paroxysme !!!**

**Cette liste n'est pas exhaustive et pour l'UR UFAP DE RENNES, c'est au niveau régional voir national, que dorénavant les choses vont se passer.**

**Il y a urgence pour les personnels... Urgence pour peut-être éviter un drame !!**

**Encore MERCI à toutes et tous, bon courage à vous et .... A très bientôt !!!!**

Caen le, 25 mai 2022  
Le SGR, le SGRA  
B.BRASME / B.DORILAS

## DÉPLACEMENTS

# Visite sur la Maison d'Arrêt de Caen

Ce mercredi 27 avril 2022, Emmanuel CHAMBAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'UFAP /UNSa JUSTICE et Bruno Brasme Secrétaire Régional de l'UR UFAP/UNSa JUSTICE DE RENNES ont rejoint les membres du bureau local de la Maison d'arrêt de Caen.

Dans un premier temps, nous avons pu prendre la température de cette structure qui dans quelques mois sera appelée à fermer définitivement ses portes au profit d'un nouvel établissement, le CP CAEN IFS.

Il faut dire que la M.A de Caen, longtemps surnommée le "petit Fresnes" pour sa discipline et son respect des règles de détention a malheureusement changé et, ..... pas en bien !!!

Aujourd'hui, lors de notre visite et des échanges avec les nombreux Professionnels rencontrés, l'heure n'est pas à la réjouissance pour ce qui est de leurs conditions de travail. et c'est peu dire !!!

S'il est vrai que nous sommes de plus en plus en présence de PPSMJ au caractère vindicatif, il n'en demeure pas moins que l'autorité reviendra toujours aux différentes catégories de Personnels qui exercent dans ces établissements de la République et surtout aux Personnels du CEA qui régulièrement exercent sur la coursive et qui sont les premiers interlocuteurs de la population pénale.

C'est ce que la délégation UFAP/UNSa JUSTICE a su rappeler, en argumentant longuement sur le sujet, aux Membres de la direction qu'elle a pu rencontrer lors de l'audience de ce jour.

**Les Personnels ont besoin de se sentir soutenus, rien de plus !!! voila ce qu'a avancé la délégation UFAP UNSa JUSTICE.**

Notre Organisation est d'ailleurs revenue sur un événement récent dont la sanction prononcée à l'encontre de la PPSMJ a mis en émoi un très grand nombre de Personnels (toutes catégories confondues) tellement celle-ci fut ridicule... À notre demande, ce dossier sera réexaminé.



**Pour l'UFAP UNSa JUSTICE, il ne peut y avoir de peine de sursis lorsque des faits ont été commis sur un Personnel, quel qu'il soit !!!**

Puis c'est vers le futur établissement du CP CAEN IFS que nos diverses interventions ont avancées avec notamment " **la prime de restructuration** " dont pourront bénéficier certains Personnels.

**Sur ce sujet, les Membres du bureau local se tiennent à la disposition des collègues concernés par cette prime et répondront bien évidemment à leurs interrogations.**

Quoi qu'il en soit, cette visite fut riche en informations et permettra à l'UFAP / UNSa JUSTICE d'effectuer son travail au niveau national comme elle sait le faire.

La délégation UFAP UNSa JUSTICE remercie les Personnels pour l'accueil qu'ils ont su lui apporter ce jour et veillera à ce que les conditions de travail sur la M.A de CAEN ne viennent pas entacher leur condition de vie familiale, en l'attente de l'ouverture du CP CAEN IFS ou de la SAS de CAEN.



## CONFÉRENCE DE PRESSE

# Pour **L'UFAP UNSa JUSTICE**, la Chancellerie doit prévoir des moyens humains nécessaires au bon fonction- nement du futur CP CAEN IFS

**M**ardi 03 Mai 2022 une conférence de presse a eu lieu sur le chantier de construction du futur CP CAEN IFS.

“Les syndicats UNSA / USM et CGT/SM ainsi que le SAF pour les avocats sont particulièrement inquiets sur la situation des effectifs des Magistrats et greffiers au TJ de CAEN, au regard de la prochaine livraison du CP CAEN IFS.”

Face à cette difficulté, **L'UFAP UNSa JUSTICE** s'est associée pleinement à ce rassemblement.

Si nous nous accordons tous à dire que l'arrivée de cette nouvelle structure sur la commune d'IFS est bien plus qu'une bouffée d'air pour les Personnels Pénitentiaires toutes catégories confondues qui connaissent la M.A CAEN actuelle. Il n'en demeure pas moins que le Personnel de Surveillance, lui, premier interlocuteur de la PPSMJ, risque de voir ses conditions de travail se détériorer très rapidement !!!

Alors, **OUI**, si demain la Chancellerie n'abonde pas les effectifs des Services Judiciaires du TJ de Caen en JAP, Substituts et Greffiers, comme le revendiquent les Représentants du Personnel, quid des réponses apportées aux PPSMJ ? De fait, les délais d'attente s'en trouveront particulièrement longs dans l'étude des dossiers (Bracelets, Semi-liberté,

permissions et autres demandes) d'où la crainte d'une rapide détérioration des conditions de travail.

Pour **L'UFAP UNSa JUSTICE** cette ouverture du CP CAEN IFS doit se faire dans les meilleures conditions possibles et notre Organisation fera en sorte qu'elle le soit pour l'ensemble des catégories de Personnels tant de l'Administration Pénitentiaire que des Services Judiciaires !!!



**L'UFAP UNSa JUSTICE,  
une présence quotidienne...**

Caen le, 06 mai 2022  
Le secrétaire régional  
B.BRASME

ACCOMPAGNER  
LES AGENTS DU  
SECTEUR PUBLIC  
DANS LEURS  
PROJETS,

C'EST ÇA  
ÊTRE À LA  
HAUTEUR DE  
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

**Banque Française Mutualiste** - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris. Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

**Société Générale** - S.A. au capital de 1046 405 540,00 EUR. RCS Paris 552 120222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



DI RENNES

## Coupure d'eau de 8H00 à 17H00... Et ALORS ??? Il est où le problème ????



### À L'EAU, non mais à L'EAU quoi !!!!

**D**u fait de travaux relatifs à la réfection du réseau d'eau potable, une coupure d'eau générale sera opérée de 8H00 à 17H00 dans les locaux du siège de la DI le mercredi 27 avril 2022, l'UFAP UNSa Justice a interpellé Mme HANICOT en sa qualité de Cheffe de la structure.

Pour des raisons évidentes d'hygiène, de santé et de bonnes conditions de travail, **l'UFAP UNSa Justice lui a demandé de donner la possibilité à un maximum de personnels travaillant dans les locaux concernés de pouvoir être placés en télétravail la journée du 27 avril 2022.**

**Pour l'UFAP UNSa Justice une telle décision s'impose** face à cette situation exceptionnelle de courte durée, afin que les personnels puissent travailler dans les meilleures conditions qui soient.

**La réponse qui nous a été faite laisse pour le moins pantois :** « il n'est pas envisageable que les établissements, SPIP et l'administration centrale soient dans l'incapacité de joindre les services de la DISP au motif d'une coupure d'eau de quelques heures. Je vous rappelle que le CP de Rennes est également concerné et que les services administratifs de cet établissement continueront à exercer leurs missions. Ce n'est pas parce que les personnels sont désormais tous dotés de PC portables que cela autorise à fermer les services ».

**L'UFAP UNSa Justice ne peut pas se satisfaire** d'une telle réponse. La hiérarchie doit veiller à ce que les personnels exercent leurs fonctions/missions dans des conditions acceptables où l'hygiène doit être une priorité !!!!

**La réponse est « courageuse » quand nous savons que ce 27 avril 2022, notre hiérarchie sera en réunion... bien loin de nous !!!!**

Chères collègues et chers collègues, **à titre préventif et afin d'avoir « un coup d'avance » pour une éventuelle prochaine fois, l'UFAP UNSa Justice vous sensibilise dès à présent afin de commander en priorité, dans le cadre des prochains ACT, des pots de chambre, de la sciure de bois, des citernes de réserve d'eau....etc...**

**L'UFAP UNSa Justice, une présence quotidienne avec vous et pour vous toutes et tous !!!!**

P/le Bureau Local UFAP UNSa Justice du Siège de la DISP de Rennes

EPM ORVAULT

## Agressions et insécurité



**S**uite à la lâche agression dont notre collègue à été la victime, et les blessures des agents qui sont intervenus, notre direction nous a réunis pour que nous puissions échanger, et mettre en place des mesures. Le directeur nous a informé qu'une délégation de DSD viendrait pour « avec nous » voir qu'elles étaient nos besoins et préconisations.

DSD est venu, a rencontré nos cadres, un petit tour en détention et puis s'en est allé ! Pas un échange avec les agents !! ah si ... le RU PJJ leur à permis de rencontrer notre collègue était à l'établissement.

Aujourd'hui, comme hier, nous savons que les arrêts de nos 8 collègues s'étalent sur les 15 prochains jours. Il n'y a que 5 agents en détention là ou nous devrions être 11. Lors de la prise de service, pour aucun de nous, pas une consigne pour la journée, ni de prévision à moyen terme. **RIEN !!**

Monsieur le Directeur, dans ces temps difficiles nous avons plus que jamais besoin d'une feuille de route, de consignes, pour les personnels, pour l'éducation nationale, pour la PJJ ; naviguer à vue ne conduira qu'à une succession d'incidents et à l'épuisement des agents restant !

Madame la directrice interrégionale, nous savons que l'EPM ne représente pour vous qu'une quantité négligeable face aux autres établissements de la DI, mais nous demandons depuis 10 ans une autre camera de promenade, 3 ans que des plots de sécurité devaient être installés devant notre établissement, mais toujours rien !!! et tant d'autres choses que nous n'avons pas et qui ont conduit à l'agression de ce week end ! Mais ça la DI S'EN FOUT !!

Que dire de l'attitude de DSD hier, qui face aux agents qui travaillent ici depuis 15 ans, elle est juste irrespectueuse et irresponsable, notre expérience nous rendre experts quant aux failles de sécurité, mais après tout, nous ne sommes peut-être à vos yeux que de simples exécutant corvéables et sacrificables!

Le 18/05/2022

Le bureau local UFAP-UNSA



## CPH RENNES/VEZIN

# TRAHISON !!!

**S**oyons très clair, la Commission de Discipline du CPH Rennes/Vezin serait-elle en train de devenir le LABORATOIRE EXPERIMENTAL NATIONAL qui viserait à transformer cette entité en un tribunal (de type militaire) qui jugerait exclusivement les Personnels en lieu et place de la Population Pénale ?

Le tapage médiatique local, régional, national autour d'une affaire montée de toute pièce par les amis et défenseurs d'un détenu, qui eux-mêmes sont reconnus comme être des militants anti prison acharnés voir jusqu'aux boutistes de longue date, nous interroge ?

Soyons clair à nouveau, cette affaire n'est à l'origine qu'un « flop » sorti de l'imaginaire de pseudos défenseurs de voyous, qui luttent jour après jour pour le démantèlement de notre institution, à l'image des agressions répétées et quotidiennes que subissent les forces de l'ordre de ce « beau ? » pays.

Quand en plus ce mode de pensée exclusive est aidé, avec une délectation certaine semble t-il, par une Commission de Discipline qui n'hésite plus à faire valoir d'abord les droits des détenus au détriment des Agents de l'Administration Pénitentiaire... la boucle est bouclée.

La Commission de Discipline ce jour-là était menée en priorité à charge contre le Surveillant. Est-ce bien là son rôle ?

**L'UFAP Unsa Justice** n'hésite pas à dénoncer ce qui ressemble à un règlement de compte envers cet Agent modèle, ce type de comportement ouvre la voie à toutes les suspensions possibles et unimaginables. **LA PEUR A CHANGÉ DE CAMP !**

La réalité, parce qu'il y a une bien triste réalité, c'est que ce type de « **chasse aux bleus** » risque fort de **devenir NOTRE quotidien**, ici, au CPH Rennes/Vezin.

Pour **L'UFAP Unsa Justice** l'omerta, le mensonge, le parti pris et la vengeance personnelle sont inacceptables !

La réalité (encore) **L'UFAP Unsa Justice** vous la dit clairement, c'est que ce détenu « modèle » aux yeux du monde qui traîne fièrement derrière lui ses **SIX procédures disciplinaires**, aurait dû, si la Commission de Discipline avait simplement été objective, terminer son parcours au Quartier Disciplinaire pour huit jours minimum. La suite vous la connaissez !



**L'UFAP Unsa Justice** tient à apporter son soutien inconditionnel à notre collègue honteusement diffamé par nos propres services et victime d'un harcèlement médiatique aveugle et imbécile. Si un semblant d'enquête non dirigée comme ce fut hélas le cas avait réellement eu lieu ;

Si cette enquête avait été diligentée à charge et à décharge, En clair si on avait correctement fait ce travail, « ce Surveillant », **NOTRE COLLEGE**, que l'on pousse sans vergogne vers l'échafaud, « ce Surveillant » aurait, au final, reçu une lettre de félicitation pour avoir gardé la tête froide face à un détenu provocateur qui n'avait pour seul but que de pousser cet Agent à la faute. **Ce ne fut pas le cas, au grand dam de certains des nôtres semble-t-il !**

Ce grand professionnel n'aura, au final, que le mépris de la hiérarchie....

**L'UFAP Unsa Justice** n'a pas vocation à réécrire l'histoire !

**L'UFAP Unsa Justice** n'a pas vocation à intervenir dans le déroulé de la Commission de Discipline et encore moins de la commenter ! **Mais cette fois-ci trop c'est trop !!!**

Pour autant il est du devoir de **L'UFAP Unsa Justice de crier au scandale** lorsqu'on martyrise injustement un membre de notre Profession. Cette pseudo affaire est un scandale, une honte pour notre institution, **une tache indélébile pour le CPH Rennes/Vezin !!!**

**HONTE A VOUS !!!**

Pour le bureau local de l'UFAP Unsa Justice  
**Éric TOXE**

## CPF DE RENNES

# Il y a 20 ans, le jeudi 2 mai 2002, la pire attaque contre une surveillante avait lieu...



Une ancienne détenue, fraîchement sortie de notre établissement, attendait patiemment sa proie sur le parvis sud de la gare. Elle avait décidé de se faire une surveillante, peu importe laquelle.

Tapis dans l'ombre, elle se jeta sur notre collègue qui prenait son service. Elle lui asséna de multiples coups de couteau. Notre collègue essaya de lutter, mais les coups pleuvaient. Heureusement, des passants sont venus au secours de notre collègue et maîtrisèrent l'abjecte assaillante.

### Grâce à ses deux héros salvateurs, notre collègue fut sauvée.

Monique, à l'aube de ses 54 ans, fut marquée dans sa chair, à tout jamais défigurée. Son nom a failli être à tout jamais inscrit à côté de Lucie Frossard, notre ancienne collègue première surveillante assassinée à Marseille.

**L'UFAP/UNSa Justice du CPF Rennes demande à tous les personnels du CPF de ne jamais oublier.**

**L'UFAP/UNSa Justice du CPF Rennes espère qu'aucun personnel ne revivra cela.**

**Il est du devoir de l'Administration et du corps médical de s'assurer d'une réelle prise en charge des personnes détenues ayant des troubles psychiatriques importants lors de leur libération.**

**Tout manquement à ce devoir sera dénoncé avec une particulière vigueur par l'UFAP/UNSa Justice du CPF Rennes.**

Le 2 mai 2022  
Le bureau local



# Situation des Personnels Administratifs

**Madame la Directrice Interrégionale,**

Suite à la visite de la Maison d'Arrêt d'Angers par une délégation nationale et régionale de l'UFAP UNSa Justice, il en ressort le constat suivant.

Les effectifs sont en baisse constante depuis 2018 impliquant un sous-effectif en personnels tous corps confondus. Comme vous devez, certainement, le savoir, cette structure fait l'objet d'un turn-over incessant - plus de 30 % - malgré différentes formes de recrutements (recrutements sans concours, détachements, emplois de contractuels voire des reclassements de Personnels du Corps d'Encadrement et d'Application dans le Corps des Adjoints Administratifs). Ces nombreux départs impliquent une perte des savoirs et un manque d'expérience sur des postes stratégiques.

A ces départs s'ajoutent de nombreux arrêts maladie qui, pour certains, s'étirent jusqu'à obtenir une mutation. C'est notamment le cas des Personnels Administratifs que nous avons trouvés en très grande souffrance. Certains sont vraiment « au bout du rouleau ».

La Maison d'Arrêt d'Angers n'attire pas selon la Direction. C'est assez étrange quand on sait que c'est une cité qui est régulièrement en tête du palmarès des villes où il fait bon vivre ; c'est d'ailleurs encore le cas en 2022.

Plus exactement, c'est sûrement la MA d'Angers qui n'attire pas mais ce n'est pas étonnant quand on comprend la façon de diriger de la Direction qui va même jusqu'à dégoûter les plus motivés en utilisant à la perfection le « diviser pour mieux régner au sein des services ».

Au fil des échanges avec les collègues, il apparaît qu'ils subissent, au quotidien, des décisions prises avec autoritarisme :

- isoler les agents dans les bureaux,
- simulacre d'accueil des nouveaux personnels en les laissant se débrouiller, seuls, sur des postes à responsabilité,
- utiliser des agents dont l'unique fonction est le flicage car leur principale mission est de surveiller/contrôler les collègues. Mais dans quel but ???
- faire porter la charge des fonctions d'encadrement intermédiaire, en raison des départs des SA qui n'en pouvaient plus, sur les adjoints administratifs qui n'ont aucune reconnaissance de leur hiérarchie,

## COURRIER

- « récompenses style école élémentaire avec distribution de bons points » en prenant le seul critère de « la tête du client » selon les affinités électives qui peuvent être changeantes au gré des humeurs de la cheffe d'établissement,
- mépris et hostilité affichés et partagés avec les partenaires extérieurs pour les autres agents qui ne jouent pas le jeu d'une délation mise en place.

Ces exemples sont le reflet de ce que nous appellerons le terrain « le jeu quotidien de la Direction » qui souffle le chaud et le froid au sein des services et entre les personnels.

Il s'est installé depuis de trop nombreuses années un climat délétère à la MA d'Angers et pour l'UFAP UNSa Justice, il est grand temps de « siffler la fin du match !!! ».

L'administration doit prendre ses responsabilités et inviter la directrice à changer d'air car, manifestement, la douceur angevine ne lui réussit pas !!!

La direction sait rappeler, à tout va, aux personnels administratifs qu'ils doivent faire preuve de loyauté, laquelle est édictée par l'article 11 du code de déontologie. Mais cet article ne doit pas s'appliquer que dans un sens. En effet, la loyauté doit s'effectuer de façon ascendante mais également de façon descendante.

Les Personnels administratifs que nous avons rencontrés sont épuisés, désabusés et sidérés devant ces méthodes. Le pire dans tout cela est que tous les signalements effectués, toutes les alertes données quel que soit le moyen utilisé tel le CHSCT, même exceptionnel, n'y changent rien. Pour l'UFAP UNSa Justice, cela n'a que trop duré.

Oui, Madame la Directrice Interrégionale, le constat que nous dressons est plus qu'alarmant, les PA de cet établissement sont au bord du gouffre. Un très haut niveau de souffrance au travail a été atteint. Il faut réagir rapidement afin d'éviter qu'un évènement dramatique ne vienne faire la une des médias !!!

# LETTRE OUVERTE

**Monsieur le directeur,**

Le mercredi 27 avril un agent demande à voir le chef de détention par intérim, en effet, ce dernier vient de livrer du tabac en cellule à un détenu qui venait de s'automutiler, sans même en avisé le surveillant d'étage.

Sans suit une discussion d'environ trois minutes ou l'agent voulait faire part de sa désapprobation de la façon dont cela était géré et qu'il aurait préféré être impliqué !!!

Le chef de détention sans aucune raison est rentré dans une colère plus que surprenante, hurlant haut et fort « je suis le chef des surveillants, je suis le chef de la détention je fais ce que je veux » tout ça en se frappant la poitrine de la pointe de son index, l'agent surpris de la réaction disproportionné de ce membre de l'encadrement, préféra sortir du bureau et couper court au dialogue, non content d'avoir fait preuve de violence verbale envers l'agent, alors que le collègue saisissait la poignée de la porte pour sortir, le chef de détention l'a attrapé par le poignet pour lui faire lâcher la poignée, il lui a bloqué le passage l'empêchant de sortir et le repoussant dans le bureau pour qu'il ne sorte pas.

L'agent ne doit sa libération qu'à l'arrivée du premier surveillant de quart qui a entendu l'agent l'appeler pour qu'il vienne le sortir de ce guêpier, le chef de détention s'est retourné et a vu qu'il y avait un témoin de son comportement et laissa sortir l'agent.

Depuis quelque temps, nous avons des remontées d'agents se plaignant que ce gradé perd souvent ses nerfs avec le personnel du CD de Argentan qui eux, courbe l'échine et font preuve de bienveillance envers lui.

Monsieur le directeur, le personnel Argentanais subis bien assez la violence de la population pénale, pour subir les foudres d'un personnel avide de reconnaissance pour obtenir le « Graal », et toute la reconnaissance de sa direction !

Ce comportement indigne et intolérable, n'apporte rien de positif au sein de votre établissement. L'UFAP UNSa justice vous demande d'agir et de raisonner ce pseudo chef de la détention. Sachez que pour des faits similaires des plaintes ont été déposées et les agents victimes ont eu réparation. Nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires envers ce personnel.



L'UFAP UNSa justice d'Argentan demande à être reçu rapidement par la direction, nous ne voulons plus que des agissements de la sorte se reproduisent.

L'UFAP UNSa Justice reste à votre disposition pour en discuter, dans les plus brefs délais. Avant que nous ne prenions d'autres initiatives beaucoup plus dérangeante pour l'institution.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, monsieur le directeur, veuillez recevoir nos sincères salutations.

Le 2 mai 2022  
P/le bureau local UFAP UNSa  
Justice



# L'effectif des surveillants fond comme neige au soleil !!



**En l'espace de quelques mois, l'effectif des surveillants au CPLH est passé de -3 à bientôt -18 agents !!!**

**A**près le départ des agents mutés à la dernière campagne de mobilité, les réussites au concours de 1<sup>ers</sup> surveillants, des demandes de disponibilités de droit, des demandes détachements de droit, nous en sommes à ce constat amer qui fait craindre une situation similaire à celle de 2018.

**En effet, avec autant de postes vacants, ajoutés à cela tous les arrêts maladie (environ une vingtaine), les agents qui sont présents sont de plus en plus fatigués, car rappelés sur le moindre RH.**

Depuis des semaines, **l'UFAP UNSa Justice** dénonce les rappels systématiques, le non-respect de la charte des temps par le service des agents.

Chaque semaine, les feuilles de service font de plus en plus froid dans le dos !!! **Est-ce normal que dans certains bâtiments seuls deux agents se retrouvent à faire la fermeture ? Est-ce normal de découvrir des étages ou le PIC des bâtiments le midi ?**

**Est-il acceptable que des agents se retrouvent à plus de 50 heures supplémentaires sur un planning prévisionnel ?**

**NON, TOUT CELA N'EST PAS ENTENDABLE, IL FAUT DES AGENTS, UN POINT C'EST TOUT !!!**

Et ce n'est pas la population pénale qui leur facilite la tâche,

car, les incidents eux ne s'arrêtent pas. Ces chérubins de l'administration se rendent compte eux-mêmes que les surveillants ne sont plus assez nombreux et en profitent pour foutre le bordel.

**Tout cela laisse présager un été de merde pour les personnels, et pour l'établissement dans sa globalité.**

Nous espérons que la DISP a pris l'ampleur de la situation au CPLH, afin d'y affecter des sortants d'école et d'y ouvrir des postes à la prochaine campagne de mobilité.

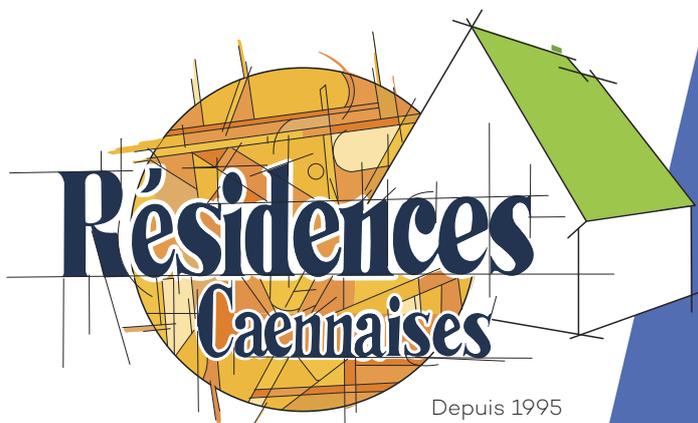
## QUID DES FUTURS AGENTS DE CAEN IFS ?

**Pour LA SECURITE de notre établissement, nous espérons que l'administration mettra la main au portefeuille en leur proposant des mises à disposition au CPLH en attendant l'ouverture de leur établissement.**

**L'UFAP UNSa Justice** apporte son indéfectible soutien aux agents, qui restent professionnels malgré tout et assure la sécurité de l'établissement avec le peu de moyens humains que nous avons.

**Il y a urgence à prendre les dispositions nécessaires visant à rétablir rapidement des conditions de travail décentes et garantir la sécurité de l'ensemble des personnels.**

**Billy DORILAS**  
Le secrétaire local



Depuis 1995

[www.residences-caennaises.fr](http://www.residences-caennaises.fr)

Résidences Caennaises,  
43 rue de Bernières - 14000 Caen

Tél : 02 31 38 73 73  
06 86 11 22 49

Retrouvez-nous sur facebook :  
Residences Caennaises



Constructions  
de maisons individuelles



Agrandissements



Rénovations

Nous construisons **l'habitation de vos rêves.**



## DANGER, partout !! SÉCURITÉ nulle part !!!



**Ce mardi 24 mai 2022 vers 14h30, la maison d'arrêt de ANGERS a bien failli être le théâtre d'un drame.**

**E**n effet, un détenu s'est rendu à l'unité de soins pour une consultation avec un médecin. Après quelques secondes de présence dans le bureau, il agrippa le docteur et lui plaqua un stylo au niveau de la gorge. C'est le début d'un grand moment d'angoisse pour le personnel soignant. Ce décérébré justifie son geste par des propos totalement incohérents, réclamant avec insistance de rencontrer la police pour une sombre affaire personnel. Le calvaire du médecin se terminera après environ une heure de rétention et après discussions entre les personnels de surveillance présents, la police et le preneur d'otage.

**L'UFAP UNSa Justice félicite l'ensemble des agents présents et qui ont essayé de faire entendre raison au forcené retranché dans le bureau avec son otage.**

**L'UFAP UNSa Justice** ne peut que constater une nouvelle fois, que la structure Angevine n'est pas adaptée pour ce genre de malade mental, leur place étant plus en hôpital psy ou établissement spécialisé. Nous demandons à la direction locale de tout mettre en œuvre pour que ces individus soient affectés dans des structures adaptées. De plus en plus de déséquilibrés prennent place dans nos murs et cela devient ingérable.

Par ailleurs, **L'UFAP UNSa Justice** dénonce une situation de surpopulation carcérale grandissante, à ce jour on compte près de **440 détenus** pour seulement **240 places**. La structure vieillissante n'arrange pas les choses, les personnels sont exténués, deux agents pour trois niveaux peuvent se retrouver à gérer plus de 150 détenus avec au passage, les douches et autres mouvements, c'est tout simplement ingérable.

**Pour l'UFAP UNSa Justice, il est grand temps d'agir avant qu'un drame ne se produise dans notre établissement. Les personnels font tout leur possible pour œuvrer dans le respect de la dignité mais notre outil de travail obsolète rend les choses compliquées pour l'ensemble des personnels tous corps confondus.**

**L'UFAP UNSa Justice** demande à nos têtes pensantes de la DAP et de la chancellerie de se pencher sur ces sujets très sérieusement. Les personnels n'en peuvent plus, **agissez avant qu'un drame ne se produise.**

## Incidents en établissement



Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, différents incidents se produisent au quotidien dans les établissements de la région Nantaise. Hier soir, deux détenus se sont battus, dont l'un avec un couteau, l'agresseur a été réintégré en service de nuit au QMA de Nantes.

Encore un acte de violence dont les personnels pénitentiaires et l'institution pouvaient se passer. Chaque jour, de nouveaux incidents, samedi une violente agression contre les agents de l'EPM, fin du mois d'avril et début mai, deux graves agressions au QCD et QMA. Hier soir au QSL un agent aurait pu être blessé, heureusement ça n'a pas été le cas.

Pour **l'UFAP UNSA justice**, il est grand temps que nos décideurs prennent à bras le corps, le sujet de la violence en milieu carcéral. Il est bien beau d'inscrire les choses sur papiers et de se gargariser de la réussite de cette charte comprenant un sujet sur les violences, mais faut-il encore que l'administration se donne les moyens pour tout mettre en œuvre pour que cela se transforme en réalité.

Faut-il attendre un drame, pour qu'enfin les pouvoirs publics prennent consciences des situations explosives dans lesquelles les personnels maintiennent l'ordre et la sécurité dans les poudrières nantaises.

Pour **l'UFAP UNSA justice**, ce climat ne nous rassure pas à l'approche d'un été, qui risque d'être très chaud. La violence des personnes détenues gravit des sommets, il ne faudra pas venir se plaindre si un acte fatal venait remplir les colonnes des faits divers. Le contexte de surpopulation au QMA n'alerte que les personnels qui subissent au quotidien cet état de fait, que font directeurs et magistrats pour s'accorder sur le bien fait des peines alternatives,

**l'UFAP UNSA justice**, demande à la direction du CP de NANTES d'affecter un maximum de détenus calmes et en fin de peine au QPA afin de soulager le QMA. Bien évidemment sans pour autant inciter le parquet à écrouer plus.

**Yann HERVE**

Le secrétaire local UFAP-UNSA



## REMISE DANS LE CONTEXTE



Lors des dernières instances représentatives locales, le bureau local **UFAP UNSa Justice** a demandé (comme d'autres organisations) à ce que la procédure pour les mouvements vers la laverie soit revus... OUI !!!

En effet, il était inutile de procéder à une « palpation de sécurité » si le sac de linge posé aux pieds de la personne détenue n'était pas contrôlé... Logique, non ?

En aucun cas cependant, le bureau local **UFAP UNSa Justice** n'a établi seul la procédure actuelle.

Mais les élections professionnelles étant proches, il est plus facile pour les autres organisations de dire à qui veut l'entendre : « C'est pas nous, c'est les autres ! »

C'est tellement plus facile !!!

**L'UFAP UNSa Justice** du CPACsS est ouvert au dialogue et à l'écoute des forces de propositions pour améliorer le quotidien et la sécurité des agents.

Pour les autres, ceux qui critiquent pour critiquer : « Bonne continuation !!! »

En attendant, **l'UFAP UNSa Justice** est présente, sur le terrain, « en uniforme » et ne se base pas uniquement sur les remontées d'informations mais également sur ses propres observations et une vision actualisée de la détention.

**L'UFAP UNSa Justice du CP Alençon – Condé sur Sarthe, une présence quotidienne...**

Le 20 mai 2022

Le bureau local UFAP UNSa Justice  
Centre Pénitentiaire Alençon – Condé s/ Sarthe

# Centre de Détention d'Argentan



**Montesquieu disait :**  
***Pour faire de grandes choses,  
Il ne faut pas être un si grand génie,  
il ne faut pas être au-dessus des hommes,  
Il faut être avec eux...***

**V**oilà en substance ce que nous pourrions dire à nos dirigeants et à nos encadrants,

En tout cas, à ceux qui pensent avoir la science infuse,  
à ceux qui veulent tout révolutionner,  
à ceux qui veulent tout imposer en faisant croire que tout le monde est d'accord,  
à ceux qui veulent nous faire avaler des couleuvres en nous disant que c'est pour notre bien.  
Dans le passé, à Argentan, certains Directeurs et certains Chefs ont su, de par leur charisme, laisser une empreinte positive au centre de détention.  
D'autres ont essayé... mais en vain, ne laissant qu'une trace, telle une limace.

Un joli costume mal taillé et surdimensionné autant que leur égo, cela ne suffit pas...

Aujourd'hui encore, un petit groupuscule d'élites veut imposer ses diktats...

Nous ne sommes pas des pions avec lesquels il faut jouer.

Nous ne sommes pas de ceux que l'on peut manipuler.

Ce qui a pu être fait et mis en place depuis environ une année, ne fait qu'augmenter la gronde et la colère existantes, la démotivation est de plus en plus présente également.

Régimes différenciés et RESPECTO ne sont beaux que sur le papier, et ne servent qu'à remplir les poches de ceux qui ont des objectifs à atteindre.

Il est grand temps que ces élites commencent à nous respecter.

Demain, nous entendons dire que, d'autres élites de la DI viendraient examiner,

Et peut-être remettre en cause, un service qui existe depuis plus de 10 ans, et qu'ils ont eux même validé... ???

INFO ou INTOX ???

Un proverbe dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu...

Alors, si vous deviez allumer la mèche, ne feignez pas d'être surpris...

**Élites, craignez les ilotes que vous aurez créés...**

Le 6 juin 2022



# Logissia



Groupe ActionLogement

Louez un logement  
en toute simplicité

Plus de  
**10 500**  
logements  
locatifs



**0 €**  
de frais  
de dossier

Des loyers  
plafonnés



LOGISSIA, filiale du  
Groupe Action Logement,  
vous offre un service de  
qualité certifié Qualibail.  
«Être bien chez vous, une  
priorité pour nous »

Adresse de Correspondance :  
21, rue de la Chaussée - BP 38 - 61 002 ALENÇON -  
02 33 82 34 00

[www.unlogementdanslorne.fr](http://www.unlogementdanslorne.fr)